

2° Le poids de *soie*, employé pour les matières soyeuses seulement, la livre composée de 15 onces (l'once semblable à celle du poids de *marc*) et pesant 458 grammes 9117.

3° Le poids de *Lyon*, dit Poids de *Ville*, employé dans toutes les transactions commerciales de la cité, la livre composée de 16 onces, l'once pesant 26 grammes 1723, soit pour la livre 418 grammes 7570.

M. Dissard aurait facilement pu se convaincre que le poids de Lyon n'était pas de 14 onces, mais bien de 16 onces en consultant simplement un des nombreux barèmes imprimés dans notre ville au xvi<sup>e</sup> siècle, par exemple celui édité par Pesnot, sous le titre suivant et que possède la bibliothèque de la Ville :

« Tariffé et Concordance des poids de plusieurs provinces les plus pratiquez au temps present, par les Marchans François, Allemans et plusieurs autres. Avec les comtes et rencontres qui enseignent a combien revient toute quantité de chacune marchandise, soit en poids ou en nombre, et autres choses utiles a tous marchans. Le contenu de tout ce voit en la page suyvant. A Lyon, par Charles Pesnot, M.D.LXXI. »

Il y aurait trouvé à la page 3 : « Concordance des poids de 22 provinces. Correspondance des poids de plusieurs lieux, au poids de la ville de Lyon. 100 livres de Paris font à Lyon 116 livres. »

---

*du Rhône*, rédigée par la Commission des poids et mesures, établie à Lyon; publiée par ordre du citoyen Najac, conseiller d'État, Préfet du département du Rhône. (Lyon, Ballanche et Barret, an X.)